



## élections professionnelles au CNED : Force Ouvrière progresse et devient la deuxième organisation syndicale au CNED

Les élus Force Ouvrière au CNED remercient tous les électeurs qui leur ont accordé leur confiance par leur vote et qui ont permis à leur syndicat de renforcer sa représentativité dans l'établissement.

Grâce à eux, Force Ouvrière sera présente dans les instances du CNED à tous les niveaux pour défendre les personnels : au CSA, où nous obtenons deux sièges ainsi qu'à la Formation spécialisée des enseignants nommés, dans les CCP des catégories A, B et C. Dans ces deux dernières, Force Ouvrière a obtenu la totalité des sièges.

Ces résultats vont nous permettre d'accentuer le rapport de force pour continuer à défendre les revendications des personnels :

- Contre la réorganisation entamée en septembre 2021, contre la fusion des sites de Lyon-Grenoble et Lille-Vanves ; pour le maintien du CNED comme établissement de service public et de promotion sociale, contre sa filialisation et son démantèlement ;
- Pour la création de postes nécessaires au bon fonctionnement du CNED ;
- Pour la titularisation des contractuels qui le souhaitent ;
- Pour l'augmentation urgente de la valeur du point d'indice et des salaires, et le rattrapage des pertes subies depuis 2000.

**Nous sollicitons dès maintenant une audience auprès du Directeur général du CNED pour réaffirmer ces revendications.**

Les résultats de ces élections au CNED confirment le résultat des élections au Comité Social d'Administration ministériel de l'Éducation nationale qui donne 14,06 % des suffrages pour la FNEC FP-FO, qui progresse donc en voix et en pourcentage par rapport aux dernières élections professionnelles de 2018.

FO maintient sa première place d'organisation confédérée dans l'Éducation nationale dans un contexte où la FSU, le SE-UNSA et le SGEN-CFDT perdent des milliers de voix.

Pour la quatrième élection consécutive depuis 2010, Force Ouvrière conserve sa première place dans la Fonction publique d'État et même l'améliore de +1,5 point (18,6%) par rapport à 2018.

Le choix renouvelé des électeurs de placer FO en tête des suffrages est avant tout le choix de pouvoir s'appuyer sur un syndicat libre et indépendant qui porte des revendications claires dans le seul intérêt des agents.

*Montreuil le 16 décembre 2022*